



Conditions Générales relatives aux formations de la FER Genève

ÉDITION 2021



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève

Conditions Générales relatives aux formations de la FER Genève

1. Champ d'application et objet

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à la formation, soit à l'ensemble des prestations du département formation proposées par la FER Genève (notamment séminaires, séances d'information, conférences et ateliers).

Les relations contractuelles entre la FER Genève et le participant sont exclusivement soumises aux présentes CG dans leur version en vigueur au moment de la demande d'inscription à la formation. La demande du participant vaut reconnaissance de la validité et du contenu des CG.

Si une ou plusieurs dispositions des CG devaient se révéler ou devenir invalides ou inapplicables, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

La FER Genève est susceptible de modifier à tout moment les dispositions des présentes CG, c'est pourquoi la FER Genève invite le participant à vérifier régulièrement les CG en vigueur sur le site de la FER Genève.

Lorsque des dispositions contraires sont convenues par les parties par écrit, lesdites dispositions prévalent sur les dispositions contenues dans les présentes CG.

2. Inscription

La demande d'inscription à la formation se fait au choix du participant de la manière suivante.

- online via un formulaire sécurisé publié sur notre site Internet
- par téléphone au numéro suivant: 058 715 33 15
- par e-mail à l'adresse suivante: cours.seminaires@fer-ge.ch

Si l'inscription se fait par le biais de ces deux derniers moyens, en cas d'acceptation de la demande, la FER Genève envoie au participant par e-mail une confirmation d'inscription, ainsi que les CG en vigueur.

L'inscription sera considérée comme définitive après envoi de la confirmation d'inscription par la FER Genève et réception du paiement.

Dans tous les cas, la FER Genève se réserve le droit de refuser unilatéralement une demande d'inscription sans avoir à en justifier ou communiquer la raison. Dans ce cas, la demande du participant sera automatiquement annulée et le participant sera remboursé du montant dont il s'est acquitté dans les meilleurs délais. Dans ce but, la FER Genève récolte les données nécessaires du participant.

Toute modification de l'inscription ne pourra être faite que moyennant commun accord écrit entre la FER Genève et le participant.

3. Conditions financières

Le prix doit être réglé en totalité, soit en procédant au paiement en ligne, soit au moyen du bulletin de versement joint à la facture envoyée par la FER Genève dans un délai de 30 jours mais dans tous les cas avant le début du cours. Le prix est exprimé en francs suisses. Les prestations sont exclues du champ de la TVA. Les membres de la FER Genève, les membres des associations qui lui sont rattachées, ainsi que les membres associés bénéficient de tarifs préférentiels.



Conditions Générales relatives aux formations de la FER Genève

En cas de retard dans le paiement de la facture, des frais administratifs et un intérêt moratoire de 5% l'an seront facturés au participant.

La FER Genève se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, la formation sera facturée au prix indiqué au moment de la confirmation de l'inscription.

La FER Genève peut faire bénéficier ses clients de codes promotionnels. Ces codes sont incessibles et ne doivent en aucun cas être communiqués à des tiers. En cas d'abus de codes promotionnels, la FER Genève sera autorisée à se départir du contrat avec le client, et à faire valoir tout éventuel dommage qu'elle aurait subi.

4. Effectif

Les formations prévoient un nombre de participants maximum. De ce fait, les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement des places disponibles.

5. Annulation

La FER Genève se réserve la possibilité d'annuler une formation au plus tard 15 jours avant son début en cas d'inscriptions insuffisantes ou pour d'autres raisons. Cette annulation entraîne le remboursement intégral du montant versé. Aucune indemnité pour dommage, ni intérêt, n'est exigible en cas d'annulation

Dans tous les cas découlant de circonstances indépendantes de sa volonté, la FER Genève se réserve en outre le droit d'annuler la formation moins de 15 jours avant son début et sans indemnité pour dommage, ni intérêt. Elle en avisera les participants dans les plus brefs délais et leur remboursera le montant intégral versé.

Toute annulation par le participant doit être effectuée par écrit (par lettre ou par e-mail à cours.seminaires@fer-ge.ch).

En cas d'annulation de l'inscription par le participant moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation aucun remboursement du montant versé ne sera effectué et la facture restera due.

Les participants sont priés d'être présents pendant toute la durée annoncée de la formation et de respecter les horaires. Les absences totales ou partielles ne peuvent pas être récupérées et ne donnent droit à aucun remboursement.

6. Lieu et horaire des cours

Avant le début de la formation, une confirmation de participation est adressée à chaque participant avec la mention des horaires et du lieu.

Un parking est mis gratuitement à disposition des visiteurs dont l'entrée se fait rue des Trois-Blanchisseuses dans la mesure des disponibilités. En cas d'indisponibilité, un parking public payant se situe à 200 mètres de la FER Genève au quai du Seujet.



Conditions Générales relatives aux formations de la FER Genève

7. Données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de son système d'inscription, notamment en ligne, la FER Genève est amenée à collecter et traiter certaines données personnelles (nom, prénom, adresse, e-mail, téléphone).

En s'inscrivant à une formation, le participant reconnaît et accepte le traitement de ses données personnelles par la FER Genève pour cette finalité.

La FER Genève est susceptible de conserver certaines données personnelles afin de remplir ses obligations légales ou réglementaires, et afin de lui permettre d'exercer ses droits, ou à des fins statistiques ou historiques.

Lorsque la FER Genève n'a plus besoin d'utiliser et de conserver les données personnelles du participant, elles sont effacées de ses systèmes ou anonymisées afin qu'elles ne permettent plus d'identifier le participant.

Les données personnelles ne sont en aucun cas communiquées ou vendues à des tiers. Toutes les mesures organisationnelles et de sécurité ont été prises pour assurer leur confidentialité.

Pour toute question concernant le traitement des données personnelles, le participant peut contacter la FER Genève en utilisant l'adresse e-mail suivante: relationclient@fer-ge.ch.

8. Droit à l'image

Lors des formations, la FER Genève peut être amenée à faire appel aux services d'un photographe et/ou d'un vidéaste.

Une décharge sera remise au participant, lequel pourra accepter ou non que la FER Genève prenne des photos ou fasse des vidéos de sa personne dans le cadre de la formation à laquelle il participe, et qu'elle utilise, publie ou diffuse à titre gratuit son image pour la promotion de formations à venir. Ces images ne sont en aucun cas transmises à des tiers.

9. E-mails promotionnels et publicité

La FER Genève est susceptible d'utiliser les données personnelles des participants à des fins de prospection commerciale, par exemple pour leur adresser des offres et afficher des publicités ciblées ou leur transmettre la newsletter.

Le participant a la possibilité de se désinscrire du service de publicité en cliquant sur le lien de désinscription indiqué sur son site ou en contactant directement la FER Genève en utilisant l'adresse email suivante: relationclient@fer-ge.ch.

Conditions Générales relatives aux formations de la FER Genève

10. Propriété intellectuelle

La FER Genève et ses partenaires sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des formations, sous quelque forme que ce soit (écrite, électronique ou orale). En conséquence, les contenus et supports pédagogiques, mis à disposition des participants dans le cadre d'une formation ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent en particulier faire l'objet d'aucune autre utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès écrit de la FER Genève ou de ses partenaires.

La FER Genève se réserve en outre tous les droits de propriété intellectuelle relatifs au design, aux images et aux textes figurant sur le site d'inscription en ligne.

11. Confidentialité

Les échanges entre participants sont confidentiels. Chaque participant est rendu attentif à ses devoirs envers les autres membres du groupe sur ce sujet. L'intervenant conserve une stricte confidentialité sur les informations concernant les participants, leur employeur, ainsi que les clients de ces derniers ou de la FER Genève, auxquelles il accède à l'occasion des formations.

12. Limitations de responsabilité de la FER Genève

Quel que soit le type de prestation, la responsabilité de la FER Genève est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs à hauteur de la valeur de la formation, à l'exclusion de tout dommage indirect ou consécutif de type manque à gagner, perte d'activité et économie non réalisée. Par ailleurs, vu la nature des prestations, la FER Genève ne s'engage que sur la base d'une obligation de moyen, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

La FER Genève ne saurait être tenue pour responsable de vols ou de pertes d'effets personnels des participants ou intervenants survenant à l'occasion des formations.

De même, la FER Genève n'endossera aucune responsabilité liée aux éventuels problèmes techniques, notamment de transmission ou de réception, et ce quelles que soient les causes ou l'origine de ces problèmes. La responsabilité de la FER Genève est en particulier exclue en cas d'intervention illicites de la part de tiers dans les systèmes permettant l'émission ou la réception (réseaux).

13. Droit applicable et for

Seul le droit suisse est applicable aux présentes CG, ainsi qu'à tout acte qui en sera la conséquence y compris tout contrat conclu sur cette base. Pour tous les litiges se rapportant aux présentes CG, le for juridique est Genève. La FER Genève est autorisée à poursuivre le participant devant les tribunaux de son siège/domicile.

